

ECLAIRAGE PUBLIC Changement des lanternes en Led

Comme vous avez pu le constater, le programme de remplacement des luminaires est en cours faisant suite au changement des armoires électriques.

Pour ceux qui sont concernés : vous devez élaguer vos arbres jusqu'à la hauteur des luminaires afin de ne pas gêner l'éclairage.

Afin d'être cohérent avec la prise de décision concernant les économies d'énergie, le conseil municipal a décidé de passer en LED mais aussi de ne pas mettre d'illuminations de Noël dans les rues et de ne pas faire de concours des maisons illuminées. Cela n'empêche pas les particuliers d'illuminer leurs maisons s'ils le désirent. Il y aura des jours meilleurs et nous reprendrons nos habitudes .

EFFACEMENT RESEAU « Allée St Laurent »

Début novembre aura lieu l'enfouissement des lignes électriques « allée St Laurent ». Ainsi, il n'y aura plus de fils apparents dans le centre bourg.

REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION « allée de la Hêtraie » et rue de maltot

Afin de réduire la vitesse, deux stop seront installés dans l'allée de la hêtraie à l'intersection de l'allée St Laurent et de l'allée cauchoise, quant à la rue de maltot pour un problème de visibilité, un stop sera installé dans la rue de maltot à l'angle de l'allée des pommiers.

REPAS DES AINES

Le repas des Aînés se déroulera le dimanche 6 novembre à la salle communale. Nous serons heureux de vous accueillir pour ce moment de partage et d'amitié.

ANCIENS COMBATTANTS

Célébration de la commémoration de l'armistice du 11 novembre.

Une cérémonie se déroulera au monument aux morts de St Ouen du Breuil avec le dépôt d'une gerbe à 9 h.

A 9 h 30 messe à Gueutteville avec un dépôt de gerbe au monument aux morts. Un verre de l'amitié sera offert par la Mairie de Gueutteville.

SYNDICAT SCOLAIRE

Un spectacle aura lieu le samedi 19 novembre à la salle communale pour les enfants de l'école.

ATELIER NUMERIQUE

Le mardi 15 novembre à la Mairie de 10 h à 12 h, un atelier numérique animé par AGORA sera proposé. Une initiation à l'informatique vous sera donnée (découverte, manipulation, navigation, Email...).

Par la suite un atelier par mois sera possible.

Tarif en fonction du quotient familial valable à la séance entre 3.50€ et 5.50€.

Gratuit pour les plus de 60 ans.

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

Les employés procéderont à l'enlèvement de vos tailles de haies le 21 novembre à partir de 8 h. Veuillez déposer vos branchages devant votre portail.

Attention : les branchages devront être en **fagots** ayant un poids maximum de 12 kg. **Aucun autre déchet ni sac ne seront ramassés.**

Les fagots doivent être uniquement liés **avec de la corde** pour permettre le broyage.

Le Maire, Nicole DEHAIS

de 11 novembre 2022 .